

DELIBERATION du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 24 avril 2018

Délibération n° 2018 – 24/04/2018 – 3

Election du Bureau de l'université

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne et notamment son article 14

Après en avoir délibéré

Approuve avec 19 voix pour, 9 abstentions :

la composition du Bureau de l'université de Bourgogne :

- **Madame Ambre ADAMIAK**, étudiante, en qualité de vice-présidente déléguée à la vie et à la démocratie étudiante,
- **Monsieur Pierre ANCET**, maître de conférences à l'UFR Lettres et Philosophie, en qualité de vice-président délégué aux politiques culturelles,
- **Monsieur Gilles BRACHOTTE**, maître de conférences à l'IUT Dijon-Auxerre, en qualité de vice-président délégué aux formations technologiques et professionnelles,
- **Monsieur Frédéric DEBEAUFORT**, professeur des universités à l'IUT Dijon-Auxerre, en qualité de vice-président délégué en charge du lien formation-recherche,
- **Monsieur Dominique DELMAS**, professeur des universités à l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement, en qualité de vice-président délégué aux finances et au budget,
- **Monsieur Alexandre FOURNIER**, bibliothécaire à la bibliothèque Droit-Lettres, en qualité de vice-président délégué au campus numérique,
- **Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX**, professeur des universités à l'UFR Droit, Sciences économique et politique, en qualité de vice-présidente déléguée aux ressources humaines, au dialogue social et à la qualité de vie sur les campus,
- **Monsieur Jean GUZZO**, professeur des universités à l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement, en qualité de vice-président délégué à la valorisation de la recherche et aux liens avec le monde économique,
- **Monsieur Samuel MERCIER**, professeur des universités à l'IAE Dijon, en qualité de vice-président délégué en charge de l'internationalisation des activités universitaires,
- **Monsieur Pascal NEIGE**, professeur des universités à l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement, en qualité de vice-président délégué à la recherche,
- **Madame Christelle SEREE-CHAUSSINAND**, maître de conférences à l'UFR Langues et Communication, en qualité de vice-présidente déléguée en charge du cycle Licence,
- **Monsieur Jean SUISSE**, maître de conférences à l'UFR Sciences et Techniques, en qualité de vice-président délégué au patrimoine, au développement durable et à la stratégie des sites territoriaux,
- **Monsieur Grégory WEGMANN**, maître de conférences à l'IAE Dijon, en qualité de vice-président délégué au suivi de l'offre de formation et au pilotage.

Dijon, le 25 avril 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne

Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement